

JANVIER

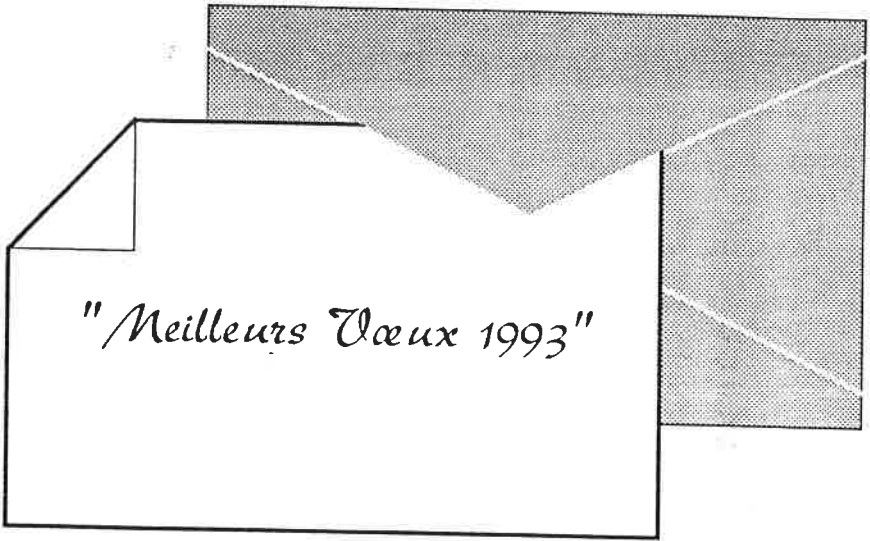
*bulletin officiel  
municipal  
1993*



N° 10

# *Sommaire*

- VOEUX
- EDITORIAL
- LEGION D'HONNEUR
- COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
- JUMELAGE :
  - COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 NOVEMBRE 1992
  - LETTRE A UNIROYAL
  - REMERCIEMENTS AUX FAMILLES QUI HEBERGENT
- CLASSE DE NEIGE
- A.D.A.P.E.I.
- ORDURES MENAGERES
- TAXE SUR L'ELECTRICITE
- LETTRE AIDE SOCIALE
- ETAT CIVIL
- NUMEROS UTILES



## *Editorial*

### L'ESPOIR

Comme le veut la tradition, la St Sylvestre, commande à, chacun de nous, de dresser le bilan de son action exercée pendant l'année écoulée.

Je n'échapperai donc pas à la règle et m'y soumettrai avec d'autant plus de plaisir qu'en ces temps où règne un climat si délétère autour de la vie de nos collectivités locales, et où l'on ne parle que des 'Affaires', jamais mon intérêt pour la chose publique n'a été si grand. Cet intérêt partagé par tous les membres du Conseil Municipal nous permet de travailler avec sérieux, efficacité, sérénité pour le bien de tous.

Il est vrai que parfois certains en doutent. Mais ils doivent comprendre que la gestion d'une Commune nécessite d'effectuer des choix, et ces choix doivent être cohérents et participer à l'édification d'un tout.

On ne peut gérer une Commune comme un 'Idéaliste'. Il faut pour cela sans cesse avoir raison gardée, et agir avec précaution.

Cette année 1992 a été pour CLAIROIX, une année de transition qui lui a permis de se préparer pour l'avenir : la nouvelle classe de Maternelle a ouvert ses portes, la sécurité des enfants a été renforcée grâce à la réalisation du nouvel arrêt de car prévu dans l'aménagement de l'ensemble de la Petite Couture en 1986, l'assainissement des rues du Tour de Ville, et du Marais est terminé. N'oublions pas le Jumelage avec nos Amis Allemands de DORMITZ. Mais, si les bilans sont toujours nécessaires, les perspectives d'avenir ne le sont pas moins.

1992, nous permettra sur des bases solides d'affronter 1993 avec optimisme. Nous pourrons raisonnablement et ce, grâce aux subventions, faire qu'à CLAIROIX la qualité de vie soit meilleure encore.

Dans cette optique, et je dis bien si les subventions nous sont accordées comme je l'espère, je pense notamment à tous les fidèles qui constateront avec joie, les améliorations apportées à l'Eglise, à nos Amis Footballeurs qui seront dotés de vestiaires, à nos Amis Archers, qui eux aussi auront un nouveau Jeu d'Arc, et enfin à nos Amis Boulistes qui disposeront d'un Boulodrome Intercommunal.

L'Assainissement doit suivre son cours avec la tranche de Bel Air, et notre 'Vieux Pont de l'Aronde' auquel nous sommes tous tant attachés, subira lui aussi une réfection, l'éclairage public sera renforcé, la rue du Général de Gaulle et la place des Fêtes seront aménagées.

Aussi, comme vous pourrez le constater, notre Equipe ne chôme pas et n'a de cesse que d'entreprendre.

Je ne voudrais pas conclure ces quelques lignes sans souhaiter encore et toujours plus de fraternité entre nous tous. Surtout par ces temps de difficultés, sachons trouver la joie dans l'entraide et le bien que nous saurons apporter autour de nous.

Mes Chers Administrés, mes Chers Amis, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 1993.

A nos Chers malades, à nos chômeurs frappés de cette nouvelle maladie, qui les angoisse, à tous ceux qui souffrent, qui ont vu partir et combien douloureusement un Etre Cher, je veux qu'ils sachent que nous sommes près d'eux, que nous restons attentifs à leur épreuve.

CLAIROIX, pour être heureuse doit être une grande famille, qui ressent les joies et les chagrins vécus dans sa cité. Soyons de plus en plus unis et nous nous sentirons mieux.

Apportons, chacun notre pierre pour un mieux être qui sera d'autant plus ressenti que ce travail aura été effectué avec modestie.

Je viens à vous, mes très chers Aînés que je respecte, et que j'honore, je vous souhaite encore de très longues années de santé, de bonheur parmi nous, et je vous félicite de savoir, en vous retrouvant au Club dans une chaude amitié, apporter des moments de détente et de satisfaction à l'ensemble de votre groupe, si bien organisé, et à qui je souhaite, une longue vie ! Il n'y a pas de raison car vous y êtes tous très attachés.

Pour conclure, je pense à notre dernier Noël, et je voudrais que cette Fête de l'Espérance que nous venons de célébrer, éclaire de ses lumières les hommes, afin que la tolérance et la bienveillance, soient quotidiennement présentes dans nos esprits.

René MARSIGNY

## Légion d'Honneur

La Commune de CLAIROIX, est fière de compter en son sein, un nouvel OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR et félicite vivement, Monsieur Georges TOUPET.

En effet, habitant à CLAIROIX depuis plus de 20 ans, Monsieur Georges TOUPET vient d'être nommé Officier de la Légion d'Honneur, à titre Militaire.

Ingénieur, diplômé de Sociologie, a occupé différents postes en tant que responsable de NEYRPIC, CEGOS, CARBONNE-LORRAINE, BANQUE NSM, pour finir sa carrière au poste de Directeur Général Adjoint de l'UAP en 1983.

Parallèlement, Monsieur TOUPET était Président National des Conseillers de L'enseignement Technologique, Professeur, Maître de Conférence à l'ESSEC ISEP, à la SORBONNE, DESS Ressources Humaines.

Titulaire de nombreuses décorations, notamment :

- Croix du Combattant volontaire 1939 - 45
- Croix de guerre Polonaise avec glaive en argent
- Commandeur de l'Ordre des Palmes académiques
- Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Je vous rappelle que la Légion d'Honneur est la distinction la plus Honorifique qui soit, qu'elle est née sous le Consulat et qu'ayant résisté envers et contre tous les soubresauts que la France a subis, elle défend, les valeurs les plus irrébranlables de notre pays.

## Conseil Municipal

### COMPTE RENDU

Séance du 11 décembre 1992

Étaient présents : MM MARSIGNY, CHAMPAGNE, RAFFARD DE BRIENNE, Mme HERBET, DEBLOIS MENEZ, MARTEAU, MM ROUSSEL, BENN, PRINCE, CIVELLI, PISSY, DEHU, BOCHAND J.

Absente excusée : Mme ZEMB;

#### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1992

Le Budget Supplémentaire s'équilibre en dépenses et en recettes à

- Section de Fonctionnement :	683 496,02
- Section d'Investissement :	3 233 798,40

**1) Les propositions nouvelles sont les suivantes :**

- Acquisitions de terrains	100 000 F
- Acquisition de matériel	185 000 F
Changeement ordinateur	
Photocopies Ecole Maternelle	
Barrières	
Panneaux de signalisation	
- Acquisition de Jeux, de bancs et de poubelles	83 000 F
- Travaux à la Salle Polyvalente	50 000 F
- Travaux divers	50 000 F

**2) Demandes de subventions :**

- Téléthon	5 000 F
- Centre Communal d'Action Sociale	15 000 F

**II - ACHAT DE TERRAINS DANS LE MONT GANELON**

Le Conseil Municipal donne son accord pour acheter environ 5 ha en petites parcelles dont une de 1 ha 50 ca, au prix de 100 000,00 F?

**III - PARTICIPATION DES FAMILLES AU SEJOUR EN CLASSE DE NEIGE**

Le séjour a lieu du 26 Novembre au 17 Décembre 1992 et les participations sont réparties comme suit :

- Coût du séjour : 3 820 x 29	110 780 F
- Participation de la Commune (55 %)	69 929 F
- Participation des "Tiots Clairoisiens"	11 600 F
- Participation des Familles	38 251 F

La charge des Familles est répartie en fonction du quotient familial et le montant minimum de participation est fixé à 400 F.

**IV - SYNDICAT DES CLASSES DE DECOUVERTE : Adhésion - Retrait de Communes.****V - ACQUISITION D'UN TRACTEUR ET D'UNE REMORQUE AGRICOLE D'OCCASION.**

## COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU 27 NOVEMBRE 1992

**Etaient Présents : POUR LE CONSEIL MUNICIPAL**

M. LE MAIRE M. MARSIGNY.  
 LES ADJOINTS M. CHAMPAGNE, LUISIN, MME HERBET.  
 LES CONSEILLERS M. CIVELLI, PRINCE, MME DEBLOIS, M DEHU, MME MARTEAU.

Assistait en outre à cette réunion : MME DEHU.

**Etaient présents : POUR LES ASSOCIATIONS**

TIOTS CLAIROISIENS MME GUFFROY  
 (Ass. par. Elèves).  
 AINES DE L'ARONDE M. ET MME YVART  
 TENNIS CLUB MM BALIN, DEQUESNES  
 BOULISTES M. BAYART  
 ARCHERS M. MARSIGNY  
 VOLLEY BALL M. CIVELLI  
 AMICALE DES JEUNES ET DE LA FAMILLE : - M. LOUVEL absent excusé.

**ACCUEIL :**

Quelques personnes du village ont répondu à la Mairie par le biais du Bulletin Municipal.

L'ADAPEI, propose d'accueillir des Allemands dans leur foyer.

Environ 50 à 60 personnes seront attendues pour le Jumelage.

Il faut donc proposer un programme concret.

- SAMEDI :** Arrivée dans les familles vers 10 H.  
 Déjeuner avec celles-ci, puis temps libre jusqu'à 18 H.
- 18 H : Repas au restaurant d'entreprise d'Uniroyal. Rassemblement pour tout le monde - Salle Polyvalente.
- 20 H : Retour Salle Polyvalente pour les cérémonies du Jumelage avec certainement des discours de toutes les personnalités invitées.

Ceci commencera vers 20 H 30.

A la fin des cérémonies (feu d'artifice, vin d'honneur + sono).

**DIMANCHE** : 9 H 30 - Messe.  
Vers 10 H 30 - Inauguration de l'emblème du Jumelage dans le Parc du Clos de l'Aronde.

L'idée de planter un arbre a été retenue par toute l'Assemblée.

M. YVART continué ses recherches sur le blason de CLAIROIX avec l'aide de M. BOBEE.

**DIMANCHE MIDI** :

Le repas sur le bateau ainsi qu'une visite des monuments ou sites sur l'OISE et l'AINSE convient à tout le monde.

Pas plus de 80 personnes sur ce bateau. Ceci jusqu'à 18 H 30 environ.

**DIMANCHE 20 H** :

- Retour Salle Polyvalente
- Buffet Campagnard
- Bal avec Orchestre
- Réservations faites à l'avance.

Afin de couvrir les frais occasionnés ce Dimanche soir, il sera demandé une participation, "un forfait" à toutes les personnes qui assisteront aux repas le midi et le soir.

**DEPART** : - LUNDI matin vers 10 H.

**REPARTITION DES TACHES** :

S'occuperont	- du traiteur :	- Mme DEBLOIS, M. DEQUESNE.
	- de la sono	- MM VAUTIER, PETIT, BALIN.
	et de l'orchestre :	- M. DEQUESNE
	- Feu d'artifice :	- LA MUNICIPALITE

Monsieur VAUTIER, pourrait obtenir un car "sans chauffeur.

Monsieur BAYART demande si son Association peut faire son concours de boules le LUNDI 31 MAI - OUI à l'unanimité. Ceci afin de ne pas gêner le Jumelage.

**A PRECISER** :

Les familles françaises voulant recevoir les familles Allemandes qui les ont hébergées lors du Jumelage à DORMITZ.

**COMITE DE JUMELAGE** :

Création du Comité de Jumelage :

Officiellement, ce Comité comprend 18 personnes.

Il est soumis à un statut de la loi 1901.

Il faut le respecter et avant de le former définitivement, chaque personne présente à cette réunion demande à en avoir un exemplaire.

*PROCHAINE REUNION LE VENDREDI 15 JANVIER 1993.*



# LETTRE A UNIROYAL

COMITE DE JUMELAGE  
"CLAIROIX - DORMITZ"  
MAIRIE de et à CLAIROIX

CLAIROIX, le 13 Décembre 1992

Monsieur CASSEL  
Directeur du Personnel et des  
Affaires Sociales  
SICUP UNIROYAL  
de et à CLAIROIX

Objet : *Festivités de Jumelage*

Monsieur le Directeur,

Notre Comité de Jumelage vous remercie bien vivement d'avoir apporté une réponse favorable à la demande qui vous a été formulée, à savoir la mise à disposition des locaux de votre restaurant d'entreprise pour y accueillir nos hôtes allemands, pour une repas le samedi 29 Mai 1993, vers 18 heures.

Le traiteur SODEXHO a été contacté. Il nous a remis ses propositions qui seront examinées lors de notre prochaine réunion.

Notre but étant d'axer le maximum des festivités du jumelage dans le village, nous sommes amenés à solliciter à nouveau la contribution d'UNIROYAL à ces journées.

En effet, le dimanche 30 Mai 1993, après un office à l'Eglise et l'inauguration d'un emblème de jumelage, nous proposons à nos hôtes un repas sur une péniche, avec un parcours sur l'Oise.

Notre requête serait la suivante :

- autorisation de l'utilisation du quai, près de la chaufferie, pour que la péniche puisse s'y amarrer à l'aller et au retour de l'excursion sur l'Oise,
- autorisation de garer un car et quelques voitures dans le parking situé près du Bureau d'études pendant la durée de l'excursion (de 12 heures à 18 heures 30 environ).

Ces autorisations nous permettraient de gagner un temps précieux sur le programme assez chargé de ces journées, en nous évitant de rejoindre COMPIEGNE pour monter à bord. Persuadés que vous apporterez une réponse favorable à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à nos dévoués sentiments.

Le Président du Comité.

# REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient chaleureusement les familles qui ont donné à ce jour leur accord pour accueillir nos hôtes de Dormitz.

Nous sommes à leur entière disposition pour plus d'information, une réunion leur sera d'ailleurs proposée dans quelque temps à cet effet.

Nous comptons sur les autres familles de Clairoix pour que nos hôtes de Dormitz soient tous logés dans le Village le jour du Jumelage, nous leur en sommes par avance, très reconnaissants.



découper suivant le pointillé

Monsieur et/ou Madame .....

demeurant à CLAIROIX, rue .....

téléphone : .....

souhaitent accueillir des hôtes de DORMITZ et peuvent recevoir ..... personnes.

Ils disposent pour cet accueil de ..... lits de UNE personne, et de ..... lits de DEUX personnes.

D'autre part, ils ont des connaissances en ALLEMAND  - en ANGLAIS  en.....   
(cochez SVP)

S'ils participent aux festivités de jumelage, ils souhaitent accueillir :

- Monsieur et Madame ..... et / ou

- Monsieur et Madame ..... et / ou

- Monsieur et Madame ..... de DORMITZ.

CLAIROIX, le .....

SIGNATURE :

## 18<sup>ème</sup> CLASSE DE NEIGE

Du 27 Novembre au 16 décembre 1992, le chalet LA FARANDOLE, aux GETS, accueilli 29 Clairoisiens du CM1.

Le ski, activité très attendue par les enfants, se pratique sur la neige... Or, de neige, il n'y en avait pas au début. En l'attendant, nous avons visité les environs Chamonix, la Fromagerie, et même, skié un jour à AVORIAZ.

Enfin la neige est arrivée. L'épaisseur de la couche n'était pas exceptionnel mais la qualité était excellente. Ce qui permet aux enfants de profiter de toutes les séances prévues, et d'obtenir leur étoile dans des conditions très favorables.

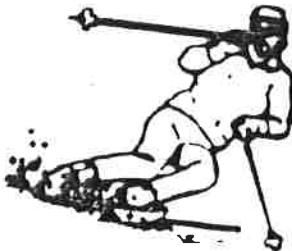
La présentation du Chalet 'LA FARANDOLE' n'est plus à faire, pas plus que ce de Mr et Mme MUTILLOD qui le tiennent de belle façon depuis plus de 25 ans. Clairoix y est déjà allé 5 fois...

L'équipe des accompagnateurs est également à féliciter. En plus de l'aide apportée aux enseignants dans tous les domaines de la vie de l'enfant : tenue de chambres, surveillance de la bonne alimentation de chacun, propreté, hygiène, santé etc, cette équipe a fourni un gros travail dans le domaine de l'organisation de jeux dans la neige, boum, concours de danse, cérémonies d'adoubs, chants, jeux divers, spectacle....

Les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !

Cette 18<sup>ème</sup> classe de neige a été filmée au caméscope par mon collègue de Cuise. Une cassette vidéo a été élaborée.

Gérard DEMONCEAUX



# Infos ...

## A.D.A.P.E.I.

### UNE BONNE ANNEE 1993 A TOUS

Nous allons souffler notre première bougie puisque le 27 janvier prochain, nous célébrerons notre premier anniversaire.

Un an déjà !

Si la période nous invite à formuler des vœux pour l'année 1993, nous pouvons déjà témoigner de ponts, de passerelles jetés çà et là entre la communauté de Clairoux et le foyer des 4 Tilleuls.

- utilisation régulière du terrain de foot,
- utilisation hebdomadaire de la salle polyvalente,
- participation de trois résidents au club du 3ème âge de la commune,
- des pistes de travail et d'échanges autour des chemins pédestres du Mont-Gamelon et du jumelage avec Dormitz,
- des contacts avec les commerçants et professionnels du village,
- prêt par une habitante de Clairoux d'un lopin de terre devenu depuis notre potager.

Gageons que l'année 1993 rapprochera davantage les habitants de Clairoux, et les résidents et salariés du foyer occupationnel.

**Pour contact :** Résidence les Quatre Tilleuls - 18, rue d'Oradour  
60280 CLAIROIX - Tél : 44.90.00.53

## ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères sont ramassées par l'Entreprise FLANDRIN tous les **LUNDIS ET JEUDIS**.

Les camions sont pesés et vidés au poste de transit de COMPIEGNE et transportés ensuite à la décharge de VILLENEUVE SUR VERBERIE.

- TOTAL ANNUEL de ramassage :	960 tonnes
- Coût du ramassage :	175 219 F TTC
- Coût du transport en décharge :	173 156 F TTC

De nouvelles propositions nous sont faites par l'Entreprise pour un ramassage sélectif du verre, des papiers, de la ferraille. Cette proposition sera étudiée à la prochaine réunion du Conseil.

Ce ramassage est déjà effectif dans les Communes de CHEVINCOURT, MARES SUR MATZ, PLESSIS BRION, ST LEGER.

## TAXE SUR L'ELECTRICITE

Vous avez pu constater sur votre dernière facture d'électricité, une Taxe Locale supplémentaire de 4 %.

Cette taxe n'est pas Municipale, mais a été instaurée par le CONSEIL GENERAL DE L'OISE.

## LETTRE AIDE SOCIALE

Département de l'Oise  
Direction Générale  
Direction des Interventions  
Sanitaires et Sociales

Circonscription d'Interventions  
Sanitaires et Sociales  
de Compiègne-Est

Madame TRUGHOT  
Responsable de Circonscription  
à  
Monsieur le Maire  
de  
Clairoix

Compiègne, le 11 décembre 1992

*Monsieur,*

*Mme LEFEBVRE, assistante sociale sur votre commune, modifie l'organisation de ses permanences à dater du 1er janvier 1993.*

*Elle viendra en mairie comme vous lui avez proposé :*

*- les 2ème et 4ème mardi de chaque mois, de 9 heures à 11 heures.*

*Je vous remercie de bien vouloir prendre note de ce document et vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.*

**G. TRUCHOT.**

# Etat Civil



## NAISSANCES :

COULON Benjamin

23 OCTOBRE 1992

DESIMEUR Julien

14 DECEMBRE 1992

JACQUEMIN Yoann

15 DECEMBRE 1992

GEOFFROY Quentin

27 DECEMBRE 1992

## DECES :

CARPENTIER Veuve SENEPART Louise

28 NOVEMBRE 1992

SERET Charles

30 NOVEMBRE 1992

BARON Jean

2 DECEMBRE 1992

# Numéros utiles...

**MAIRIE** : Tél. : 44 83 29 11

Bureaux ouverts : du Mardi au Samedi de 8h45 à 11h30  
le Mercredi après midi de 15h00 à 17h00

**DISPENSARE** :

Mme LEFEVRE : le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9H00 à 11H00

Mme ROUSSEL, infirmière, reçoit : le jeudi de 13h 30 à 16h.

Consultations nourrissons, le mercredi tous les 15 jours de 9H00 à 11H30

**POSTES ET TELECOMMUNICATIONS** : Tél. : 44 83 25 14

**PERCEPTION MUNICIPALE** : Tél. : 44 83 34 33

**ASSOCIATION D'AIDE ET SOINS A DOMICILE** :

Tél. : 44 40 25 83 ; 44 40 29 73

**GENDARMERIE** : CHOISY AU BAC : Tél. : 44 85 27 42

**POMPIERS** : chef de Corps : Mr BOCHAND Jacky

Tél. : 44 83 43 89 ; 44 83 28 73

**EAU** : Société Lyonnaise des Eaux / DUMEZ Tél. : 44 23 30 96

**ELECTRICITE** : S.I.C.A.E.O Tél. : 44 76 20 01 ; 44 42 50 19

**CABINET MÉDICAL** : Docteurs Lavalard et Leblond

22, rue du Marais Tél : 44 83 12 54

**PHARMACIE** : Madame FIÉVÉ

22, rue de l'Aronde Tél : 44 83 29 00

**VÉTÉRINAIRE** : Docteur Vincent

11, rue Marcel Bagnaudez Tél : 44 83 38 25

**KINÉSITHÉRAPEUTE** : Chanteau Michel

10, rue Germaine Sibien Tél : 44 83 32 74

**INFIRMIER A DOMICILE** : M. ROUSSEL

12, rue Germaine Sibien Tél : 44 83 55 95

